

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 82 (2010)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ciales du village ont servi à financer la conception du projet. Une généreuse contribution d'un fonds TAR, bénéficiant à un paysan de Rümlang qui avait mis du terrain à disposition pour la construction de stations de soutage de mazout, a complété le magot.

Il fallait évidemment aussi trouver un terrain constructible, et une fois encore, la fondation bénéficie d'un coup de chance, car la commune est propriétaire d'un terrain en plein milieu du village, où se trouvait autrefois une ferme. La situation est idéale pour y construire des logements pour seniors. Et pas seulement par la proximité immédiate des commerces et autres locaux publics, mais également par le voisinage immédiat d'un foyer pour personnes âgées déjà en place. La fondation a donc demandé à la commune de bénéficier gratuitement d'un droit de superficie.

Un bon fonds de commerce

A chaque fois, la commune avait donc eu le dernier mot. Quant au comité de soutien, qui comptait entre-temps 150 membres, il assumait correctement son travail de lobbying, faisant salle comble lors des assemblées communales et obtenant par deux fois un oui bien net. Le projet de construction en poche, avec des coûts estimés

à onze bons millions de francs, la fondation a ensuite entamé ses négociations avec les banques. Les excellentes conditions d'obtention du terrain constructible n'ont toutefois guère aidé, car ce dernier ne pouvait pas être considéré comme garantie par les bailleurs de fonds, qui exigeaient du coup des moyens propres à hauteur de trois millions de francs.

Pour rassembler cette coquette somme, la fondation a eu recours à diverses sources: personnes privées et institutions villageoises ont octroyé des prêts à bons taux, les fondations Age et Walder ont fait des dons pour cause d'exemplarité du projet, la commune elle-même a offert une jolie somme pour l'aménagement au premier étage de l'immeuble de deux logements protégés pour le foyer de personnes âgées et les futurs locataires ont été mis à contribution moyennant des prêts à hauteur de CHF 5000 par appartement. Un prêt du Fonds de roulement de l'ASH a complété le capital propre et les banques ont finalement donné leur feu vert.

Flâner la tête dans les nuages

Cinq ans après sa fondation, soit en 2007, les membres du comité de soutien ont pu donner les premiers coups de pioche au chantier et en mars 2009,

les locataires ont pu emménager. L'immeuble en forme de L est construit sur cinq étages. Vingt-deux appartements accessibles en chaise roulante et adaptés aux besoins des seniors sont répartis entre le rez, les 2^e, 3^e et 4^e étages. Quant aux appartements protégés liés au foyer pour personnes âgées, ils se trouvent tous au 1^{er} étage. Quant au sous-sol, donnant uniquement sur la route, il accueille le Spitex et une pédiatrie. Une généreuse terrasse en toiture offre en outre une vue imprenable sur les environs: équipée de jardinières et d'un pavillon qui sert de local commun, elle invite les locataires à flâner et à batoiller la tête dans les nuages.

Des pergolas, qui incitent aux rencontres et à la communication entre voisins, mènent aux appartements, qui sont tous traversants, avec une loggia côté sud. De grandes fenêtres assurent une bonne luminosité naturelle. Et malgré le sévère contrôle des coûts, la fondation a misé sur des matériaux durables: plaques de céramique dans les entrées et parquet dans les chambres. Chaque appartement dispose en outre d'un lave-linge et séchoir, et la qualité de l'air ambiant est assurée par un système d'aération de confort individuellement réglable, un plus dont l'aménagement s'est avéré nécessaire au vu des

Préavis

L'Assemblée générale de la

**Société Coopérative de cautionnement hypothécaire
pour coopératives suisses de construction et d'habitation**

aura lieu le 7 juin 2010 à 17.15 heures

**au Centre de congrès et de banquet „Au Premier“, dans la gare principale de Zurich,
Place de la Gare 15, 8001 Zurich.**

Administration: c/o Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, Téléphone 044/292 22 31

